

2025



Métiers des bibliothèques Micherioù al levraouegoù

PRÉPARATION
ET ACCÈS AUX MÉTIERS DES
BIBLIOTHÈQUES

LES ORGANISMES RÉGIONAUX
DE FORMATION

Guide des formations
Roll ar stummadurioù

Livre
et
lecture
en
Bretagne

sommaire

Édito	3
-------------	---

Préparation et accès aux métiers des bibliothèques

1 / Les formations préparatoires aux métiers 5

Le titre d'auxiliaire de bibliothèque	5
Le diplôme d'université Assistant des bibliothèques et de documentation	6
Le DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	7
La licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques	8
Le master Métiers du livre et de l'édition spécialité édition contemporaine et numérique, document numérique, humanités numériques	9
Le master Arts, lettres, langues, mention Métiers du livre et de l'édition	10
Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours documentation	11

2 / Les organismes de préparation aux concours et aux examens professionnels 12

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	13
Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)	14
Le Centre national d'enseignement à distance (CNED)	15
L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)	15

3 / Les concours 16

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques	16
Fonction publique d'État	16
Fonction publique territoriale	18
Les calendriers prévisionnels des concours et des examens professionnels	20
Calendrier des concours d'État des bibliothèques	20
Calendrier des concours territoriaux des bibliothèques	22

La formation continue - Les organismes de formation

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	25
Les bibliothèques départementales (BD)	26
Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)	27
L'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST)	28
L'Association des bibliothécaires de France (ABF)	29
L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)	29
Livre et lecture en Bretagne (LLB)	30

Pour en savoir plus	31
---------------------------	----

édito

Premier service public culturel de proximité, les bibliothèques sont investies des enjeux du vivre-ensemble dans un monde en transition. Elles interrogent leurs pratiques, réinventent leur métiers et expérimentent de nouvelles façons de faire.

Les formations permettent une montée en compétences des équipes, conformément aux évolutions de ces pratiques et des attentes du public. C'est un enjeu important, car les métiers des bibliothèques supposent des compétences étendues, alliant savoir-faire spécifiques et techniques à des compétences plus générales, communes à de nombreux métiers des collectivités territoriales.

Je vous invite donc à prendre connaissance du guide présentant l'offre de formations proposées par les organismes acteurs de la formation en bibliothèque en Bretagne. L'ensemble des stages, rencontres professionnelles et/ou interprofessionnelles est disponible uniquement en ligne via le catalogue interrogeable selon différents critères et mis à jour régulièrement : <https://www.livrelecturebretagne.fr/ric/stages/evenements/search>.

Florence LE PICHON

Chargée de mission "Lecture publique", Livre et lecture en Bretagne
Animatrice de l'atelier « Évolution des métiers »

Préparation
et accès
*aux métiers
des bibliothèques*



Les formations préparatoires *aux métiers*



Le titre d'auxiliaire de bibliothèque

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) organise une formation réservée aux personnes qui travaillent en bibliothèque, à titre salarié ou bénévole, quelle que soit la structure.

Objectif

Acquérir de bonnes connaissances de base pour travailler en bibliothèque.

Durée

200 heures de septembre à juin (cours théoriques, travaux pratiques, visites) + un stage pratique d'une semaine.

À l'issue de cette formation, les candidats présentent, en mai-juin, les épreuves nationales du titre de niveau III d'auxiliaire de bibliothèque.

Cela ne donne pas accès, au sens strict, à un emploi dans la fonction publique. Il représente cependant un atout pour les recrutements de catégorie C d'adjoints du patrimoine (fonction publique territoriale) ou de magasiniers des bibliothèques (fonction publique d'État).

Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur le site www.abf.asso.fr, rubrique « Formation ».

CONTACTS

Sur les aspects administratifs :

Siège national de l'ABF

Tél. : 01 55 33 10 10

Renseignements sur la formation en Bretagne

Mél. : abfgroupebretagne@gmail.com

Le diplôme d'université Assistant des bibliothèques et de documentation

Le diplôme d'université (DU), de niveau bac +1, est coorganisé par le département Lettres de l'UFR Arts, lettres, communication (ALC) de l'université Rennes 2 et le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne – Pays de la Loire. Il vise à offrir une formation professionnelle permettant d'acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour exercer en bibliothèque. Il constitue une formation de base et apporte la culture professionnelle nécessaire aux étudiants qui envisagent une insertion professionnelle ou une préparation aux concours des bibliothèques.

Public visé

- > Étudiants en formation initiale ;
- > Adultes en reprise d'études en formation continue : personnels en poste dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation sans formation préalable, désirant actualiser leurs compétences ou évoluer dans leur carrière ;
- > Salariés travaillant dans un autre domaine et souhaitant une reconversion professionnelle ;
- > Salariés en congé de formation ;
- > Bénéficiaires du Parcours Emploi compétences (PEC) ou du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (Pacte) ;
- > Demandeurs d'emploi résidant en Bretagne [se renseigner auprès du Conseil régional de Bretagne pour une éventuelle prise en charge].

Organisation

De septembre à mai, la formation est dispensée les lundis (cours obligatoires). Le DU est organisé sur le modèle d'un dispositif de formation hybride. 30 heures de cours et d'accompagnement sont ainsi proposées en enseignement à distance, afin de favoriser la pédagogie inversée et de

développer les pratiques numériques des étudiants.

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'université Rennes 2 et par des professionnels des bibliothèques et de la documentation.

Durée

- > 230 heures de cours (hors activités facultatives) dont 30 heures à distance ;
- > 140 heures de stage encadré.

Admission

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou d'un diplôme de niveau équivalent. Pour les non-titulaires de ces diplômes, il convient de déposer au préalable une demande de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). L'accès est sélectif et limité à 30 étudiants. Les candidatures peuvent être déposées sur le site de l'université Rennes 2 à partir du mois d'avril 2025 (portail eCandidat). Les organisateurs de la formation seront présents le 1^{er} février 2025 lors de la journée portes ouvertes de l'université Rennes 2 (consulter le site de l'université).

CONTACTS

Catherine DANIEL

Responsable pédagogique [UFR ALC, département Lettres]

Tél. : 02 99 14 15 62

Mél. : catherine.daniel@univ-rennes2.fr

Isabelle BAILLIET

Responsable de la coordination DU [CFCB]

Tél. : 02 99 14 12 34

Mél. : isabelle.bailliet@univ-rennes2.fr

Web : <https://cfcb.univ-rennes2.fr/formations/presentation-diplome-universitaire>

Le DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Proposé par l'université Rennes 2 (département Lettres), le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) sanctionne une formation universitaire de niveau bac +2. Ouverte aux bacheliers, aux étudiants de licence et aux personnes en situation de reprise d'études, la formation est professionnalisante et permet l'insertion directe sur le marché du travail. Elle comprend une partie disciplinaire (enseignements de lettres) mutualisée avec la licence de lettres modernes. Des aménagements d'études sont possibles pour les étudiants déjà titulaires d'une licence ou d'un master en littérature ou dans une discipline proche. Le DEUST comporte plus de 500 heures par année et 420 heures de stages.

Organisation

La formation est structurée en 8 blocs de compétences :

- > Maîtriser la langue française et connaître la littérature.
- > Communiquer dans un contexte professionnel.
- > Rechercher, exploiter et publier dans un contexte numérique.
- > Gérer des ressources documentaires.
- > Se positionner dans un champ professionnel.
- > Participer à la gestion d'une structure documentaire.
- > Médiation et valorisation.
- > Agir en responsabilité dans une structure documentaire.

Stages et projets tutorés

Trois stages professionnels :

- > 245 heures en première année ;
- > 175 heures en seconde année. Le stage de 2^e année (alternance hebdomadaire) peut être remplacé par des vacances.

Admission

L'accès est sélectif et limité à vingt-cinq étudiants par an. Les candidatures sont à déposer sur "Parcours" (calendrier national). Un accès direct en 2^{ème} année est possible pour les étudiants ayant déjà une expérience d'au moins un an dans le secteur et un diplôme de niveau bac + 2 (candidatures à déposer sur le portail eCandidat).

Débouchés

- > Poursuite d'études en licence professionnelle ;
- > Poursuite d'études en licence 3 de lettres parcours Bibliothèques et édition ;
- > Inscription aux concours de catégorie B (bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure dans la fonction publique d'État ou assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^e classe, spécialité Bibliothèque ou Documentation, dans la fonction publique territoriale) ;
- > Inscription aux concours ITRF (ingénieurs et techniciens de recherche et de formation) ;
- > Recherche d'emploi sur des postes équivalents aux catégories B et B+ de la fonction publique.

CONTACTS

Catherine DANIEL [B 339],

Responsable pédagogique **DEUST 1^{re} année**

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **catherine.daniel@univ-rennes2.fr**

Émilie ETEMAD-KASAEYAN [B 311],

Responsable pédagogique **DEUST 2^e année**

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **emilie.etemad-kasaeyan@univ-rennes2.fr**

Katell THIREAU [B 338]

Coordinatrice pédagogique

Tél. : **02 99 14 15 56**

Mél. : **katell.thireau@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/lettres/deust-metiers-bibliotheques-documentation

La licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

Public visé

- > Étudiants titulaires d'un DEUST ou d'un DUT dans les métiers du livre ;
- > Étudiants titulaires d'une licence 2 ou 3 parcours Métiers du livre ;
- > Étudiants en réorientation après un stage dans une structure documentaire ;
- > Personnel des bibliothèques et centres de documentation souhaitant acquérir un niveau bac +3, en particulier : assistant qualifié des bibliothèques, bibliothécaire adjoint spécialisé, médiateur documentaire, technicien des bibliothèques, assistant documentaliste en secteur privé ou public, personnel en emploi aidé des bibliothèques et centres de documentation ;
- > Personnes en reconversion professionnelle cherchant un nouveau secteur d'activité ;
- > Personnes en contrat de professionnalisation.

Organisation

La formation est proposée en alternance (chaque mois : une semaine de cours, deux semaines de stage, une semaine d'autoformation).

La formation est structurée en 8 blocs de compétences :

- > Communiquer dans un contexte professionnel.
- > Collecter, traiter et publier dans un contexte numérique.
- > Rechercher et exploiter l'information.
- > Gérer des ressources documentaires.
- > Gérer une structure documentaire.
- > Se positionner dans un champ professionnel.
- > Médiation et valorisation des collections.
- > Agir en responsabilité dans une structure documentaire.

Durée

- > 420 heures de stage (les étudiants salariés des bibliothèques ou de la documentation peuvent effectuer le stage sur leur lieu de travail) ;

- > 400 heures de cours, dont 20 h en distanciel (cours hybrides) sur une année universitaire.

Admission

L'accès est sélectif et limité à 20 étudiants.

Débouchés

Accessible avec un diplôme de niveau bac +2, la licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques est un diplôme de niveau bac +3 s'adressant à des étudiants qui se destinent aux métiers suivants :

- > Personnel des bibliothèques municipales (BM), des bibliothèques départementales (BD), des services communs de documentation (SCD), des grands établissements ;
- > Responsable de centre de documentation des institutions privées, publiques ;
- > Ingénieur documentaire des établissements de l'enseignement supérieur ;
- > Assistant ingénieur de bibliothèque et de documentation des établissements de l'enseignement supérieur.

CONTACT

UNIVERSITÉ RENNES 2, DÉPARTEMENT LETTRES

Campus Villejean – 35043 Rennes Cedex

Catherine DANIEL

Responsable pédagogique

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **catherine.daniel@univ-rennes2.fr**

Web : www.univ-rennes2.fr/lettres/licence-professionnelle-metiers-livre-documentation-bibliotheque

Le master Métiers du livre et de l'édition spécialité édition contemporaine et numérique et archives, document numérique, recherche en humanités numériques

Objectif

L'université Bretagne-Sud propose cette formation dont l'objectif est d'ouvrir des perspectives sur les évolutions actuelles dans le domaine de l'édition, de la documentation et de la recherche en sciences humaines.

Admission

L'accès est limité à 40 étudiants. Avec la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016, le master est un cursus de deux ans, sans sélection intermédiaire conduisant au diplôme national de master. La loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en master (sur dossier ou concours), avec une poursuite d'étude en master garantie pour tout titulaire du diplôme national de licence.

La première année est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence dans tout domaine. L'admission se fait sur dossier. Des connaissances minimales en logiciels de bureautique sont exigées.

Débouchés

Les titulaires de ces diplômes sont des professionnels pouvant travailler dans les secteurs suivants :

- > Édition : concepteur-maquettiste, directeur éditorial, assistant éditorial, lecteur-correcteur, chef e fabrication, chargé de recherche documentaire et iconographique, chef de projet multimédia, secrétaire d'édition, responsable d'édition en ligne, gestionnaire de l'information ;
- > Documentation : chargé de veille documentaire, documentaliste, gestionnaire en documentation d'entreprise ;
- > Recherche : ingénieur d'études et de recherche, lexicographe.
- > Archives : archiviste, médiateur culturel du patrimoine.

Pour en savoir plus, consulter le site www.univ-ubs.fr, rubrique « Formation / Masters ».

CONTACTS

UNIVERSITÉ BRETAGNE-SUD

Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales (LLSHS)
4, rue Jean-Zay
BP 92116
56321 Lorient Cedex

Directeur du département

Christophe SCHUWEY

Mél. : christophe.schuwey@univ-ubs.fr

Responsables pédagogiques (Master 1 & 2)

Chrystel MILLON

Mél. : chrystel.millon@univ-ubs.fr

Contact administratif

Jessica GAUTHIER

Tél. : **02 97 87 29 76**

Mél. : jessica.gauthier@univ-ubs.fr

Le master Arts, lettres, langues mention Métiers du livre et de l'édition

Objectifs

Le master Métiers du livre et de l'édition forme des professionnels du livre et de l'édition polyvalents.

Le master 1 propose une formation généraliste aux métiers du livre et de l'édition, dans leur diversité : édition, bibliothèque, librairie...

Le master 2 offre une spécialisation dans le domaine des métiers de l'édition.

Les enseignements (culture littéraire, culture générale du livre, médiation du livre, économie et écologie du livre, techniques rédactionnelles, conception éditoriale, réalisation pratique de projet éditoriaux, graphisme et mise en page, correction, édition numérique, conception de site internet, diffusion, valorisation et promotion de contenus éditoriaux, droit, gestion) permettent aux futurs professionnels de s'insérer dans les métiers de l'édition, de la médiation ou de la commercialisation du livre.

L'originalité de la formation réside dans les contacts directs établis avec les professionnels du livre au cours de l'année et la réalisation concrète de plusieurs projets éditoriaux plurimédias, individuels et collectifs.

Admission

Le master 1 est ouvert aux étudiants titulaires, au minimum, d'une licence ou d'un titre équivalent (bac +3).

Le master 2 est ouvert aux étudiants titulaires, au minimum, d'un master 1 ou titre équivalent (bac +4).

Une première sélection est effectuée sur dossier. La qualité et le réalisme du projet professionnel sont examinés attentivement, la formation étant destinée à en faciliter la réalisation. Une sélection définitive se fait lors d'un entretien individuel au cours duquel le candidat doit chercher

à valoriser ses motivations. Une liste principale et une liste complémentaire sont publiées à l'issue de ces entretiens.

Débouchés

À l'issue du master 1, les étudiants se destinant aux métiers de l'édition peuvent poursuivre en master 2. Ceux qui se destinent aux métiers des bibliothèques et de la librairie peuvent rejoindre d'autres masters 2 ou formations professionnelles spécialisées dans ces domaines.

À l'issue du master 2, les débouchés sont les suivants : éditeurs, assistants d'édition, chargés d'édition œuvrant au sein de collectivités et d'institutions culturelles, chargé de promotion et de relation libraires, chargé de communication, chef de projet numérique, etc.

CONTACTS

UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR Arts, lettres, communication
Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 24307
35043 Rennes Cedex

Responsable pédagogique

Solenn DUPAS

Tél. : **02 99 14 15 62**

Mél. : **solenn.dupas@univ-rennes2.fr**

Renseignements et inscription :

Scolarité de l'UFR

Anne-Sophie LELOUP-DESNOT

Mél. : **anne-sophie.leloup-desnot@univ-rennes2.fr**

Web : <https://formations.univ-rennes2.fr/fr/formations/master-37/master-mention-metiers-du-livre-et-de-l-edition-JFDZMH1C.html>

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours documentation

Cette formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec l'université de Rennes 2.

Public visé

L'accès en master 1 est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme national conférant un grade de licence souhaitant devenir professeur-documentaliste dans l'enseignement secondaire. Ce master s'adresse aussi à un public en formation continue souhaitant se réorienter vers cette fonction, ainsi qu'aux vacataires actuels en documentation.

Objectifs

À l'issue de la formation, les étudiants devront posséder les connaissances et les compétences nécessaires à l'enseignement de la discipline, aux différents niveaux du système scolaire. Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation offre une préparation au Capes ou Cafep externe de documentation en première année. Il vise également à permettre aux étudiants d'acquérir des outils méthodologiques, dans le cadre d'une initiation à la recherche.

Admission

Depuis la rentrée 2023, l'admission des étudiants et candidats en reprise d'études s'effectue par un dépôt de candidature sur la plateforme MonMaster selon les modalités définies dans le décret n°2023-113 du 20 février.

CONTACTS

INSPE DE BRETAGNE

UNIVERSITÉ RENNES 2

UFR Arts, lettres, communication
Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 24307
35043 Rennes Cedex

Contact pédagogique :

Mél. : resp-peda-meef-documentation@inspe-bretagne.fr

Contacts administratifs :

Mél. : masters@inspe-bretagne.fr

Mél. : scolarite-meef-alc@univ-rennes2.fr

Contact formation continue (personnes en reprise d'études)

Mél. : sfc@univ-rennes2.fr

Web : <https://www.inspe-bretagne.fr/master-meef-2nd-degre-7>

Les organismes de préparation aux concours *et aux examens professionnels*



Les concours des bibliothèques, fonction publique d'État et fonction publique territoriale, peuvent être préparés dans divers centres de formation et selon différentes modalités. D'autres possibilités existent hors région. RENSEIGNEZ-VOUS ! Et n'oubliez pas : un concours, c'est beaucoup d'appelés et très peu d'élus !

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : préparations aux concours internes et externes

Public visé

La préparation aux concours est ouverte aux personnels exerçant dans les collectivités territoriales et remplissant les conditions d'accès telles que décrites sur les sites des centres de gestion, du Grand Ouest établissements en charge de l'organisation des concours.

Orientation

Des tests d'orientation en amont des parcours de préparation sont désormais mis en place de manière systématique. Le résultat de ces tests permet d'identifier le parcours de formation adapté aux besoins.

Inscriptions

Le calendrier prévisionnel des préparations aux concours et examens professionnels organisées par le CNFPT Bretagne est établi en fonction du calendrier d'organisation des épreuves par les centres de gestion du Grand Ouest et des prévisions d'organisation des années suivantes. Il comprend chaque année deux périodes de recensement, le 15 février et le 15 octobre. Il est accessible sur le site Internet du CNFPT, www.cnfpt.fr, se localiser en Bretagne, rubrique « Évoluer / Les préparations aux concours et examens professionnels / Les prépas concours en Bretagne/ Calendrier de la préparation au concours ».

Modalités d'inscription aux préparations

L'inscription se fait par l'intermédiaire de la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT [https://inscription.cnfpt.fr/dispositifs/inscriptions/prepa_concours ou se renseigner auprès de son employeur].

NB : l'inscription aux préparations pour les personnes sous contrat aidé est subordonnée à une prise en charge par l'employeur.

Rappels utiles

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen, il convient de s'y inscrire spécifiquement, via les centres de gestion.

Les frais de déplacements et d'hébergement ne sont pas remboursés par le CNFPT dans le cadre des préparations aux concours et examens professionnels.

CONTACTS

DÉLÉGATION BRETAGNE

Rue Louis-de-Brogie
56038 Vannes Cedex
Tél. : **02 97 47 71 00**

Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN

Mél. : claudine.leboursicaud@cnfpt.fr

Nathalie RYO

Assistante
Tél. : **02 97 47 50 22**
Mél. : nathalie.ryo@cnfpt.fr

Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)

Implanté depuis 1996 au sein de l'université Rennes 2, le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) Bretagne – Pays de la Loire a pour mission de préparer aux concours des bibliothèques [Etat et territoriales].

Le CFCB organise des préparations sur l'année universitaire, uniquement selon les concours d'Etat ou territoriaux ouverts dans l'année. Un dossier d'inscription et un entretien préalable auprès du CFCB sont obligatoires pour vérifier que les acquis des candidats correspondent aux attendus des épreuves (diplômes généraux ou diplômés métier, expérience professionnelle, niveau d'étude, projet professionnel, selon le concours visé...).

Le CFCB fait partie du réseau national des CRFCB, qui coordonne et organise une plateforme nationale de contenus, Callisto-formation. Selon le nombre de candidats, les préparations se font soit uniquement à distance sur cette plateforme, avec un tuteur et un correcteur, soit en mode hybride [présentiel/distanciel]. Les promotions en présentiel se réunissent généralement le lundi. Un dispositif hybride spécifique est réservé aux agents en poste en bibliothèque universitaire de l'interrégion, titulaires ou contractuels, en lien avec les correspondants-formation des bibliothèques universitaires. Le CFCB les prépare également aux examens professionnels à l'État, aux oraux des recrutements dits « sans concours » et des concours ITRF [Ingénieur et technicien de recherche et formation dans l'enseignement supérieur] de la BAP F documentation [branche d'activité].

La préparation aux épreuves d'admissibilité intègre des entraînements aux épreuves obligatoires, avec des devoirs sur table, des cours de méthodologie et des fiches de contenus professionnels, administratifs ou de culture générale.

Les candidats admissibles sont invités à se signaler auprès du CFCB, qu'ils aient préparé ou non avec le CFCB. Les personnes inscrites à une préparation complète au CFCB sont prioritaires. Pour les autres candidats, la préparation est

payante à la demi-journée, dans la limite des places disponibles et avec une priorité pour ceux qui n'ont eu accès à aucune formation.

La préparation aux épreuves d'admission comprend des entraînements aux épreuves orales obligatoires sous forme d'exercice, des cours de méthodologie et des oraux blancs sous forme de concours blanc.

Le CFCB présente ses préparations concours chaque année lors de webinaires, de participation à des salons professionnels (sur invitation de l'IPAG par exemple) ou lors des journées Portes ouvertes de l'Université Rennes 2 [samedi 1^{er} février 2025].

Un fonds documentaire spécialisé permet d'accompagner les personnes préparant les épreuves, avec des ouvrages pour les préparations concours, des revues professionnelles et des rapports de jurys. N'hésitez pas à contacter le CFCB pour de plus amples renseignements.

Le CFCB peut également recevoir en entretien individuel les salariés et les demandeurs d'emploi ayant un projet de reconversion professionnelle en bibliothèque. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Les tarifs des préparations, votés par le conseil d'administration de l'université, sont consultables sur cfcf.fr ou sur le site Internet du CFCB.

Permanences d'accueil (Campus Rennes 2 - Villejean - Bâtiment H - Rez-de-chaussée)

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00

Mardi au jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 et 14 h 00 – 17 h 00

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30

CFCB BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 64302 - 35043 Rennes Cedex
Tél. : **02 99 14 12 95** [accueil du CFCB]
Mél. : **cfcf@univ-rennes2.fr**

callisto-formation.fr
Plateforme des CRFCB : **cfcf.fr**

Isabelle BAILLIET

Responsable des préparations aux concours des bibliothèques

Tél. : **02 99 14 12 34**

Mél. : **isabelle.bailliet@univ-rennes2.fr**

Web : **[linktree @linktree.ee/cfcf_bi](mailto:linktree@linktree.ee/cfcf_bi)**

<https://cfcf.univ-rennes2.fr/formations/concours>

Le Centre national d'enseignement à distance (Cned)

Le Cned, établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle des ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur, propose des préparations à différents concours des catégories A et B.

CATÉGORIE A

- > [Bibliothécaire d'État](#) (externe) ;
- > [Bibliothécaire territorial](#) (externe) ;
- > [Attaché territorial de conservation du patrimoine](#) – spécialité musées (externe et interne).

CATÉGORIE B

- > [Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques](#) (externe, interne et troisième concours) ;
- > [Bibliothécaire assistant spécialisé](#) (Bibas) de classe normale (externe et interne).

CONTACT

Cned
BP 60200
86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex

Un conseiller à votre écoute : **05 49 49 94 94**

De juin à octobre, du lundi au vendredi :
8 h 30 – 18 h 30

De novembre à mai, du lundi au vendredi :
8 h 30 – 18 h 00

Tarifification ordinaire, sans surcoût.
Serveur vocal en dehors des horaires d'ouverture.

Web : www.cned.fr

L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)

L'IPAG prépare aux épreuves des concours administratifs de catégorie A, les méthodologies étant les mêmes pour les concours de conservateurs et de bibliothécaires. L'IPAG de Rennes dépend de l'université de Rennes, l'IPAG de Brest dépend de l'université de Bretagne-Occidentale (UBO).

CONTACTS

RENNES IPAG
Université Rennes 1
106, boulevard de la Duchesse-Anne
35700 Rennes
Tél. : **02 23 23 78 93**

Web : <https://ipag.univ-rennes.fr/preparation-aux-concours>

BREST IPAG
Université de Bretagne Occidentale
Faculté des Lettres Victor-Segalen
20, rue Duquesne
CS 93837
29238 Brest Cedex 3
Tél. : **02 98 01 63 34**

Web : <https://www.univ-brest.fr/ipag/fr/page/preparation-concours>

Fonction publique d'État

Tout candidat doit remplir les conditions exigées par le statut général des fonctionnaires, c'est-à-dire :

- > Avoir la nationalité française ou celle d'un État de l'Union européenne
- Jour de ses droits civiques ;
- > Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
- > Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique.

Selon le concours, la condition pour présenter sa candidature est en général la possession d'un diplôme ou d'un grade.

* Décret n° 2011-1140 du 21 septembre 2011 portant sur le statut particulier du corps des bibliothécaires assistants spécialisés : fusion du corps des assistants de bibliothèque et du corps des bibliothécaires adjoints spécialisés au sein d'un nouveau corps de bibliothécaires assistants spécialisés.

** Arrêté du 8 août 2013 fixant le contenu et les modalités d'organisation générale de la formation des bibliothécaires assistants spécialisés stagiaires de classe normale et de classe supérieure.

Catégorie	Corps	Conditions d'accès au concours
A	Conservateur des bibliothèques	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou doctorat (réservé docteurs)
	Bibliothécaire	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public dont 2 ans en bibliothèque (interne) ou doctorat (réservé docteurs)
B	Bibliothécaire assistant spécialisé (classe supérieure)*	Titulaires d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 5 - DEUG, BTS, DUT, DEUST - dans le domaine du livre, des bibliothèques, de la documentation, de l'information scientifique et technique, ou aux candidats titulaires d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. Les candidats qui ne justifient pas de ces conditions peuvent déposer un dossier de demande d'équivalence de diplôme (externe) ou 4 ans de service public (interne)
	Bibliothécaire assistant spécialisé (classe normale)*	BAC (externe) ou 4 ans de service public (interne)
C	Magasinier principal de 2 ^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP (externe) ou 1 an de service public (interne)
	Magasinier des bibliothèques	Sans concours

Les concours

Les conditions d'accès aux concours des bibliothèques



Formation post-concours

Les candidats admis sont nommés conservateurs stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. La formation à l'Enssib dure 18 mois et se trouve sanctionnée par le diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB).

Les candidats admis sont nommés bibliothécaires stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. La formation de l'Essib dure 6 mois et se trouve sanctionnée par une certification de bibliothécaire.

Les candidats admis reçoivent une formation professionnelle d'une durée de 5 jours fractionnables afin de parfaire leur connaissance de l'environnement professionnel général et plus particulièrement celui de l'établissement d'affectation. Cette formation est dispensée par l'établissement d'affectation. Ils reçoivent en outre une formation professionnelle complémentaire de 120 heures afin d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs fonctions.**

Les candidats admis reçoivent une formation professionnelle d'une durée de 5 jours fractionnables afin de parfaire leur connaissance de l'environnement professionnel général et plus particulièrement celui de l'établissement d'affectation. Cette formation est dispensée par l'établissement d'affectation. Ils reçoivent en outre une formation professionnelle complémentaire de 120 heures afin d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à leurs fonctions.**

Il n'y a pas de formation post-recrutement pour les magasiniers.

Il n'y a pas de formation post-recrutement pour les magasiniers.

Fonction publique territoriale

Tout candidat doit remplir les conditions exigées par le statut général des fonctionnaires, c'est-à-dire :

- > Avoir la nationalité française ou celle d'un État de l'Union européenne ;
 - > Jouir de ses droits civiques ;
 - > Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions au bulletin n° 2 de son casier judiciaire ;
 - > Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour exercer dans la fonction publique.
- Selon le concours, la condition pour présenter sa candidature est en général la possession d'un diplôme ou d'un grade.

Catégorie	Corps	Conditions d'accès au concours
A	Conservateur des bibliothèques	BAC +3 (externe) ou 7 ans de service public en étant en fonction à la date du concours (interne)
	Bibliothécaire	BAC +3 (externe) ou 4 ans de service public (interne)
B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^e classe*	DUT ou DEUST métiers des bibliothèques et de la documentation. Les candidats qui ne justifient pas de cette condition doivent déposer un dossier de saisine auprès de la Commission d'Équivalence de Diplômes du CNFPT (externe) ou 4 ans de service public (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques*	Bac série L option Histoire des arts ou diplôme homologué au niveau 4. Les candidats qui ne justifient pas de cette condition doivent déposer un dossier de saisine auprès de Commission d'Équivalence de Diplômes du CNFPT (externe) ou 4 ans de service public effectif compte non tenu des périodes de stage ou de formation (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
C	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe	Brevet des collèges, CAP, BEP (externe) ou 4 ans de service public dont deux années au moins dans les services d'un musée, d'une bibliothèque, des archives, de la documentation ou des parcs et jardins (interne) ou 4 ans d'activité professionnelle, de mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association [3 ^e concours]
	Adjoint du patrimoine	Sans concours, recrutement direct par les collectivités

* Décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

** Décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire dans la fonction publique territoriale.

*** Décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale.

Formation post-concours

Lieu : INET (Strasbourg)

Durée : 18 mois, puis inscription sur liste d'aptitude.

Les formations obligatoires**

Formations d'intégration visant l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement territorial qui doivent intervenir au cours de l'année de nomination et préalablement à la titularisation : 5 jours de formation d'intégration, sauf formation en école et lauréats de la promotion interne ;

Formations de professionnalisation visant l'adaptation à l'emploi et le maintien à niveau des compétences qui se composent :

- > des formations de professionnalisation au premier emploi : un minimum de 3 jours (en catégorie C) ou de 5 jours (A et B) et un maximum de 10 jours, dans les 2 ans suivant la nomination ;
- > des formations de professionnalisation tout au long de la carrière : 2 à 10 jours maximum de formation par période de 5 ans ;
- > des formations de professionnalisation à la suite d'une affectation sur un poste à responsabilité : 3 à 10 jours dans les 6 mois suivant l'affectation sur ce poste.

Les autres types de formations***

- > Préparations aux concours et aux examens professionnels ;
- > Formations de perfectionnement dispensées en cours de carrière ;
- > Formations personnelles [mise en disponibilité pour études et recherche, congés de formation professionnelle, congés pour bilan de compétences, congés pour VAE] ;
- > Actions de lutte contre l'illettrisme.

Calendrier des concours et examens professionnels d'État des bibliothèques organisés au titre de l'année 2025

[Sous réserve de confirmation au *Journal officiel*]

Catégorie	Grade	Admissibilité	
		Épreuves	Résultats
A	Conservateur - Concours interne	17-18 mars 2025	13 mai 2025
	Conservateur - Concours externe		
	Conservateur - Concours spécial [réservé docteurs]	18 mars 2025	
	Bibliothécaire - Concours interne	6 février 2025	25 mars 2025
	Bibliothécaire - Concours externe	6-7 février 2025	
	Bibliothécaire - Concours spécial [réservé docteurs]	6 février 2025	
	Bibliothécaire hors classe <i>Examen professionnel d'avancement</i>	Dossier RAEP à déposer sur Cyclades le 26 novembre 2024 au plus tard	20 janvier 2025
B	BIBAS de classe exceptionnelle <i>Examen professionnel d'avancement</i>	Dépôt du dossier RAEP sur Cyclades le 26 novembre 2024 au plus tard	20 janvier 2025
	BIBAS de classe supérieure <i>Examen professionnel d'avancement</i>		
	BIBAS de classe supérieure <i>Concours interne</i>	6 février 2025	25 mars 2025
	BIBAS de classe supérieure <i>Concours externe</i>		
	BIBAS de classe normale <i>Concours interne</i>		
	BIBAS de classe normale <i>Concours externe</i>		
C	Magasinier principal de 2^{ème} classe <i>Concours interne/externe</i>	21 mars 2025	13 mai 2025

Les inscriptions se font sur le serveur des rectorats d'académie entre le 1^{er} octobre et le 7 novembre 2024 sur Cyclades : <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/>
 Les résultats d'admissibilité et d'admission sont consultables sur Cyclades.

http://pubcyc.orion.education.fr/publication_ABE

Consulter régulièrement le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Admission

Envoi des documents préalables aux épreuves d'admission	Epreuves	Résultats
Dossier RAEP à déposer sur Cyclades le 27 mai 2025 au plus tard	Du 30 juin au 4 juillet 2025	7 juillet 2025
Dossier (CV, exposé des travaux, lettre de motivation) à déposer sur Cyclades le 27 mai 2025 au plus tard		
Dossier RAEP à déposer sur Cyclades le 4 avril 2025 au plus tard	Du 19 au 23 mai 2025	23 mai 2025
Dossier (CV, exposé des travaux, lettre de motivation) à déposer sur Cyclades le 4 avril 2025 au plus tard		
	Du 31 mars au 3 avril 2025	4 avril 2025
	Du 2 au 5 avril 2024	8 avril 2024
Concours non organisé en 2025		
Dépôt du dossier RAEP sur Cyclades le 4 avril 2025 au plus tard	Du 12 au 16 mai 2025	19 mai 2025
Dépôt de la fiche individuelle de renseignement sur Cyclades le 4 avril 2025 au plus tard		
	Du 10 au 13 juin 2025	16 juin 2025

Calendrier prévisionnel des concours territoriaux des bibliothèques organisés au titre de l'année 2025

[Sous réserve de confirmation au *Journal officiel*]

*Le CDG22, organisateur du concours d'adoint du patrimoine principal de 2ème classe pour la Bretagne, ne propose pas l'inscription en 3ème voie.

Catégorie	Concours	Inscriptions 2023	
		Ouverture	Fermeture
A	Conservateur des bibliothèques <i>Concours</i> [externe, interne]	10 février 2025	14 mars 2025
	Bibliothécaire principal <i>Examen professionnel - Avancement de grade</i>		
	Bibliothécaire <i>Concours</i> [externe, interne]		
B	Assistant principal de 1^{re} classe <i>Examen professionnel - Avancement de grade</i>		
	Assistant principal de 2^e classe <i>Examen professionnel - Avancement de grade</i> <i>Promotion interne</i>		
	Assistant principal de 2^e classe <i>Concours</i> [externe, interne, 3 ^e voie]	10 septembre 2024	16 octobre 2024
	Assistant <i>Concours</i> [externe, interne, 3 ^e voie]		
C	Adjoint du patrimoine principal de 2^e classe <i>Examen professionnel</i>		
	Adjoint du patrimoine principal de 2^e classe <i>Concours</i> [externe, interne, 3 ^e voie]*	24 septembre 2024	30 octobre 2024

Les inscriptions et la consultation des résultats d'admissibilité et d'admission sont à faire sur le site des organisateurs.

Consulter régulièrement les sites du CNFPT (www.cnfpt.fr) et de la FNCDG (www.fncdg.com) et des CDG organisateurs.

Les informations indiquées dans le tableau sont issues des calendriers de la FNCDG.

Des vérifications au niveau du CDG 35 sont nécessaires pour la déclinaison locale des concours et examens professionnels (hors concours de conservateur, consultez le site du CNFPT).

-2024	Admissibilité 2024		Admission 2024	
Dépôt des dossiers d'inscription	Épreuves	Résultats	Épreuves	Résultats
Non connu	14 et 15 mai 2025	Non connu	Du 22 septembre au 3 octobre 2025	Non connu
Examen professionnel non organisé en 2025				
Concours non organisé en 2025				
Examens professionnels non organisés en 2025				
24 octobre 2024	15 mai 2025	Non connu	Septembre- Octobre 2025	Non connu
Examen professionnel non ouvert en 2025				
7 novembre 2024	20 mars 2025	Non connu	Juin 2025	Non connu

La formation continue - Les organismes *de formation*



Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Le CNFPT est un établissement public unique paritaire déconcentré, créé par la loi du 26 janvier 1984, dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales, établissements publics territoriaux et de leurs agents dans leur mission de service public.

La mission de l'établissement est de développer les compétences de tous les agents de la fonction publique territoriale. Chaque année, l'établissement forme près d'un million d'agents territoriaux, dispense près de 2 000 000 journées de formation aux stagiaires.

Le Centre national de la fonction publique territoriale conçoit et dispense des formations à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle. Le CNFPT organise plusieurs concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale : administrateur territorial, conservateur territorial du patrimoine, conservateur territorial des bibliothèques, ingénieur en chef territorial. Il propose également un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience [VAE] et organise la reconnaissance de l'équivalence des diplômes [RED].

Le CNFPT réunit près de 2 300 femmes et hommes, travaillant chaque jour au service des collectivités et de leurs agents dans une organisation souple et déconcentrée : 18 délégations, 64 antennes, 18 pôles de compétences et 5 instituts nationaux. Le dispositif de formation professionnelle des agents territoriaux est contrôlé par 177 élus et représentants des personnels au niveau national et 1 446 élus et représentants des personnels au niveau régional.

La délégation Bretagne

La délégation de Bretagne comporte un siège régional et quatre antennes de plein exercice (une par département) :

- > Siège de région et antenne d'Ille-et-Vilaine : Thorigné-Fouillard [périphérie de Rennes]
- > Antenne des Côtes-d'Armor : Saint-Brieuc
- > Antenne du Finistère : Brest
- > Antenne du Morbihan : Vannes

75 agents territoriaux sont au service de la formation des personnels des 2 037 collectivités territoriales bretonnes et de leurs 90 250 agents.

L'instance paritaire délibérante de la délégation de Bretagne est le conseil régional d'orientation, composé d'élus et de représentants des personnels territoriaux bretons. Il est présidé par Yohann Nédélec, vice-président de Brest Métropole.

Retrouvez toute l'offre de formation sur

www.cnfpt.fr

Les inscriptions aux formations s'effectuent à partir du site Internet :

<https://inscription.cnfpt.fr> [se renseigner auprès de son employeur].

CONTACTS

DÉLÉGATION BRETAGNE

Rue Louis-de-Broglie
56038 Vannes Cedex
Tél. : **02 97 47 71 00**

Carole VIDAL

Conseillère formation
Mél. : **carole.vidal@cnfpt.fr**

Les bibliothèques départementales

Les bibliothèques départementales, dont la mission est d'aider les communes et intercommunalités de leur département à mettre en place et à développer des services de lecture publique, assurent un programme régulier de formations destinées aux équipes de bibliothécaires, bénévoles ou salariés, qui gèrent et animent les bibliothèques locales.

La plupart de ces stages, gratuits pour les participants, sont réservés en priorité aux bibliothèques appartenant au réseau de la bibliothèque départementale. C'est pourquoi, nous ne détaillons pas dans ce guide des formations les programmes des quatre départements.

Cependant, certaines bibliothèques départementales peuvent ouvrir certains de leurs stages aux autres départements de la Région. Dans ce cas, cela est mentionné dans la description du stage concerné.

CONTACTS

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DES CÔTES-D'ARMOR / LEVRAOUEG AODOÛ-AN-ARVOR

Marina GUIBERT

Tél. : **02 96 62 85 72**

Mél. : **marina.guibert@cotesdarmor.fr**

Web : <http://bca.cotesdarmor.fr>

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU FINISTÈRE / LEVRAOUEG PENN-AR-BED

Catherine HODOT

Tél. : **02 98 95 88 12**

Mél. : **formation.bdf@finistere.fr**

Web : <http://biblio.finistere.fr>

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE D'ILLE-ET-VILAINE

Emilie MANIC

Tél. : **02 99 02 21 15**

Mél. : **emilie.manic@ille-et-vilaine.fr**

Web : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU MORBIHAN / MEDIAOUEG – DEPARTEMANT AR MORBIHAN

Marion THOUVENIN

Tél. : **02 97 63 91 55**

Mél. : **marion.thouvenin@morbihan.fr**

Web : <https://mediatheque.morbihan.fr>

Le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB)

Le CFCB Bretagne – Pays de la Loire a pour mission de concevoir et de réaliser des actions de formation continue (stages, conférences, journées d'étude, voyages d'étude...), dont l'objectif est de permettre aux personnels des bibliothèques de développer ou de parfaire leurs compétences.

Le CFCB Bretagne – Pays de La Loire est le centre de formation des bibliothécaires des deux régions, membre du réseau national des CRFCB (centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques)

Le CFCB conçoit et réalise des actions de formation continue, sur place, à distance ou hybride, qui s'adressent aux personnels de tous types de bibliothèques et de centres de documentation (universitaires, territoriaux, associatifs, d'entreprise, d'hôpitaux).

Le CFCB élabore un plan de formation annuel, avec ses partenaires (ABF, bibliothèques départementales, CNFPT, DRAC, Livre et lecture en Bretagne, Mobilis, réseau des CRFCB, réseau des URFIST, ENSSIB, réseau des correspondants formation) à partir des remontées de besoin en formation des stagiaires de l'interrégion et en lien avec l'actualité professionnelle. Le plan est structuré en 7 axes (patrimoine écrit, médiation, bibliothèques en transition, collections, management, enjeux et défis des bibliothèques, évolution professionnelle).

De nombreuses actions de formation sont gratuites grâce aux financements des ministères, de la Culture ou de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les établissements sous convention avec le CFCB bénéficient d'un tarif forfaitaire et de la gratuité de l'acte. Les stages DRAC sont gratuits pour les personnels territoriaux. Pour les stages en partenariats avec le CNFPT, les agents territoriaux doivent réaliser leur inscription auprès du CNFPT.

L'ensemble des tarifs de formation, validés chaque année par le conseil d'administration de l'université Rennes 2, est consultable, par stage, sur la plateforme de gestion des formations CRFCB, **crfcb.fr**. Certaines ressources libres sont directement accessibles sur la plateforme du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : **callisto-formation.fr**

Les conférences et journées d'étude sont gratuites et ouvertes à tous (étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en disponibilité ou en congé formation). Les stages présentiels destinés aux professionnels (une à deux journées) sont réalisés au CFCB mais aussi dans les locaux des bibliothèques partenaires des deux régions. Le fonds documentaire du CFCB apporte un complément d'information et met en lumière les références des thèmes abordés en stage.

Permanences d'accueil [Campus Rennes 2 - Villejean – Bâtiment H – Rez-de-Chaussée]

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00

Mardi au jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 et 14 h 00 – 17 h 00

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30

CONTACTS

CFCB BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Place du Recteur-Henri-Le Moal

CS 64302 - 35043 Rennes Cedex

Tél. : **02 99 14 12 95** (accueil du CFCB)

Mél. : **crfcb@univ-rennes2.fr**

Web : <https://crfcb.univ-rennes2.fr/>

Plateforme des CRFCB : <https://crfcb.fr>

Delphine BOUSSIRON

Tél. : **02 99 14 12 36**

Mél. : **delphine.boussiron@univ-rennes2.fr**

Emmanuelle OLLIVIER

Tél. : **02 99 14 12 35**

Mél. : **emmanuelle.ollivier@univ-rennes2.fr**

L'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST)

L'URFIST Bretagne – Pays de la Loire (URFIST de Rennes) a pour mission de développer l'usage et la maîtrise de l'information scientifique ainsi que des ressources numériques dans l'enseignement supérieur.

L'URFIST organise des formations pour les personnels des bibliothèques et des centres de documentation universitaires, pour les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants.

Elle peut organiser plus spécifiquement des formations de formateurs pour les professionnels de l'information et les enseignants des universités, chargés de formations d'usagers ; elle intervient en outre dans les cursus de doctorat, principalement pour la conception et l'animation des formations méthodologiques des doctorants. L'URFIST remplit également une mission de veille et d'expertise dans son champ d'intérêt, ainsi qu'une mission de recherche sur les thématiques de l'information scientifique et de la culture informationnelle. Elle est membre du réseau national des URFIST et participe à ses activités (blog, journées d'étude, productions pédagogiques, stages mutualisés...).

L'URFIST propose des stages théoriques et/ou pratiques autour des axes suivants : recherche et évaluation de l'information, production de documents numériques, édition électronique et publication scientifique, droit de l'information, outils et techniques de gestion documentaire, traitement et cartographie de l'information, gestion des données de la recherche, enjeux autour de la science ouverte, questions théoriques posées par les technologies numériques, pédagogie et didactique de l'information.

Les stages sont gratuits pour les personnels relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui sont les publics prioritaires. Ces formations sont aussi ouvertes à d'autres publics, en fonction des places disponibles.

Les formations sont organisées, selon les thématiques des stages, à distance ou en présentiel dans la salle de formation de l'URFIST, localisée dans la BU centrale de l'université Rennes .

Les inscriptions sont limitées selon les places disponibles, elles se font en ligne sur la plateforme nationale des formations du réseau des URFIST, SYGEFOR, accessible à cette adresse : <https://callisto-formation.fr/?redirect=0&theme=reseau-urfist>

Toutes les informations sur l'URFIST (stages, supports pédagogiques, rencontres scientifiques, etc.) sont disponibles sur le site de l'URFIST :

<https://urfist.univ-rennes2.fr>

L'URFIST participe également au développement de la plateforme d'autoformation et de formation Callisto, qui propose aussi des ressources pédagogiques en libre-accès sur l'ensemble des thématiques IST.

https://callisto-formation.fr/?theme=boostplus_c02&redirect=0

CONTACTS

URFIST – UNIVERSITÉ RENNES 2

Place du Recteur-Henri-Le Moal
CS 64302
35043 Rennes Cedex

Rémi JOINVILLE

Conservateur des bibliothèques, coresponsable de l'URFIST

Mél. : remi.joinville@univ-rennes2.fr

Florence THIAULT

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, coresponsable de l'URFIST

Mél. : florence.thiault@univ-rennes2.fr

Chrystèle HUET

Responsable administrative et financière
Tél. : 02 99 14 14 66

Mél. : chrystele.huet@univ-rennes2.fr

L'Association des bibliothécaires de France (ABF)

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) organise chaque année des journées professionnelles, ouvertes à tous, consacrées aux divers domaines qui font l'actualité et la diversité du métier de bibliothécaire.

L'inscription est gratuite pour les adhérents de l'association ; une participation financière est demandée aux non-adhérents sauf en cas de partenariat avec d'autres structures. L'organisation est réalisée par les bénévoles de l'association : si ce type d'initiatives vous intéresse, n'hésitez pas à les contacter.

CONTACT

COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE

Mél. : abfgroupebretagne@gmail.com

Web : www.abf.asso.fr/6/ABF-Region

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Créée en 1963, l'ADBS est la première Association des professionnels de l'information et de la documentation en Europe. C'est un réseau national de professionnels de plus de 2 000 membres.

La délégation régionale Bretagne a pour rôle de représenter l'ADBS et de promouvoir la profession sur le territoire breton. Elle organise des formations et des rencontres professionnelles. Les thèmes abordés sont liés à l'actualité et aux évolutions des métiers (manager de l'information, veilleur, records manager, archiviste, documentaliste, document controller, knowledge manager, etc.).

Les formations du catalogue :

www.adbs.fr/formations

peuvent être délocalisées en Région.

L'ADBS est gérée par des bénévoles.

CONTACT

DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE

Mél. : region.bretagne@adbs.fr

Web : <https://adbs.fr/reseau/groupes/region-bretagne>

Livre et lecture en Bretagne

Établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé par l'État, la Région Bretagne, les quatre départements bretons et Rennes Métropole, Livre et lecture en Bretagne constitue un outil des politiques publiques au service des collectivités et des professionnels.

Livre et lecture en Bretagne propose des journées professionnelles qui apportent des informations pratiques et ont vocation à être des temps de réflexion pour mieux appréhender l'évolution des métiers du livre et de la lecture et des enjeux qui les traversent.

L'établissement anime également des ateliers, lieux d'échange et de partage d'expériences pour les professionnels du secteur. Il vise tout particulièrement à impulser des dynamiques de coopération.

Livre et lecture en Bretagne coordonne et améliore l'offre de formation pour les bibliothèques, dans le cadre du groupe de travail « Évolution des métiers » qui rassemble les principaux acteurs de la formation des bibliothèques en Bretagne.

CONTACT

Tél. : **02 99 37 77 57**

Mél. : **contact@livrelecturebretagne.fr**

Web : www.livrelecturebretagne.fr

Pour en savoir plus...

Sur le référentiel des compétences en bibliothèques territoriales :

www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/L-evolution-des-metiers-et-la-formation-troisieme-volet-du-plan-Bibliotheques

Sur les écoles de fonctionnaires :

www.fonction-publique.gouv.fr

Sur la fonction publique territoriale et notamment les concours :

www.cnfpt.fr

www.fncdg.com

Sur les concours de la fonction publique d'État :

www.enssib.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Sur les concours, les organismes de formation, les formations :

www.abf.asso.fr

blog-bibliotheque.paris.fr/preparerlesconcours

www.univ-rennes2.fr/structure/cfcb

www.formations-bibdoc.fr/formations

Sur les offres d'emploi :

adbu.fr/emploi

www.bibliofrance.org

biblioemplois.wordpress.com

www.bpi.fr

www.cnfpt.fr

emploi.bnf.fr/drh/emploi.nsf/pages/accueil

www.emploi-collectivites.fr

emploi.lagazettedescommunes.com/emploi-territorial/agent-de-bibliotheque-olt-1889

www.emploi-territorial.fr/accueil

www.enssib.fr/services-et-ressources/emplois-stages

www.fncdg.com

www.livreshebdo.fr

L'atelier « Évolution des métiers en bibliothèque »

L'atelier « Évolution des métiers », proposé par Livre et lecture en Bretagne, existe depuis plusieurs années. Il se réunit trois fois par an, et est composé d'un représentant de la Drac Bretagne, du CNFPT Bretagne, de chaque médiathèque départementale, de l'ABF Bretagne, du CFCB Bretagne – Pays de la Loire, du réseau des bibliothèques de Rennes et de Livre et lecture en Bretagne. Son objectif est de coordonner et d'améliorer le catalogue des formations, notamment en complétant l'offre du CNFPT par plusieurs stages pour répondre au plus près aux attentes des professionnels.

Pour plus d'informations : florence.le-pichon@livrelecturebretagne.fr

Ce *Guide des formations* a été conçu et réalisé par l'atelier « Évolution des métiers en bibliothèque » de Livre et lecture en Bretagne.

Coordination de la publication : Florence LE PICHON et Maïlys AFFILÉ

Directeur de la publication : Xavier PERSON

Maquette : Manuel SALAS DE LA FUENTE – www.valabo.com

Catalogue complet des stages consultable sur le site de Livre et lecture en Bretagne, rubrique "Bibliothèques/Formation"

Guide des formations Roll ar stummadurioù

Livre
et
lecture
en
Bretagne

Retrouvez le *Guide des formations* et le catalogue complet des stages et événements en Bretagne sur www.livrelecturebretagne.fr rubrique "Bibliothèques/Formation"

LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE LEVRIOÙ HA LENNADENNOÙ E BREIZH

11, rue Denis Papin
35000 Rennes
Tél. : 02 99 37 77 57
Mél. : contact@livrelecturebretagne.fr
www.livrelecturebretagne.fr